

Petite question concernant la licence de droit.

Par **ISUMAIRU**, le **23/12/2017** à **12:10**

Salutation à tous,

Si je vous écris, c'est amplement pour chercher une certaine réponse concernant mon cas désespéré.

Depuis mon enfance, j'ai absolument toujours voulu faire du droit, tenter d'entamer une brillante carrière d'avocat mais surtout défendre l'homme qu'importe le crime dont il serait accusé !

Mon père a toujours voulu que je fasse avocat aussi ; depuis mon enfance il m'a toujours nourri de sa passion qu'on partageait tout deux du droit mais cette passion là suscitait, au sein de ma famille, certains conflit avec ma mère. En effet, elle rejetait totalement ce qui me tenait à cœur et se mettait à débattre sur des questions morales, religieuse et éthiques en affirmant que le métier d'avocat n'était pas un métier très saint .. mais elle me préférait plutôt biologiste.

Mes professeurs eux m'ont fortement conseillé de poursuivre une carrière scientifique surtout en me spécialisant dans l'écologie, l'énergie ou la biotechnologie car : " c'est l'avenir ! ". Maintenant les cours en fac de biologie (L1) me lassent profondément, je suis arrivé à un point où j'ai l'impression d'être totalement passif à la fois extrêmement triste car bien que j'essaye de m'appliquer, bien que je sois moyennement bon, je n'aime tout simplement pas ce que je fais ! Un de mes amis, lui, est en fac de droit et il me rend profondément jaloux et en colère quand il m'affirme que les cours sont extrêmement intéressants, de ce fait je crois bien que je vais essayer d'aller en droit malgré que ma famille et mes professeurs ne veulent pas.

Donc j'aimerais savoir s'il se serait possible de me réorienter en fac de droit l'année prochaine ? Mais surtout par quelle procédure ? Je souhaiterais rejoindre l'Université Paris Nanterre parce qu'il possède une excellente licence avec du droit français et du common law donc ...

Merci d'avance,

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/12/2017** à **13:21**

Bonjour

Tout d'abord c'est regrettable que vous vous retrouviez dans une filière qui ne vous plaît pas à cause d'une "lubie" de votre mère.

C'est pour vous que vous faites des études et non pour vos parents.

Si le droit vous plaît réellement alors vous avez raison de vouloir vous réorienter.

Je vous suggère de contacter votre scolarité ainsi que celle de la fac de droit de votre ville pour savoir comment procéder.

Si votre université dispose d'un service "orientation", il est conseillé de passer par celui-ci.

Bon courage pour la suite

Par **Flatez**, le **26/12/2017** à **00:23**

Bonjour,

Comme l'a dit Isodore le choix de vos études n'appartient qu'à vous.

J'aimerais devenir avocat pénaliste et je suis aussi régulièrement attaqué sur les questions de morale et d'éthique dans ce métier. Lorsque je me rend compte à temps que je suis face à une personne bornée qui ne comprend pas le rôle essentiel de l'avocat pour la démocratie je me place du côté des « gentils » et je prétend vouloir devenir procureur, ça évite les débats qui fâchent !

Pour ce qui est de vos professeurs, le droit n'est malheureusement pas enseigné au Lycée par conséquent on voit mal comment ils auraient pu vous conseiller cette voie qu'ils ne connaissent pas ou très mal et dans laquelle vous n'avez jamais été évaluée.

Avant de lâcher la bio et d'ici à une éventuelle réorientation je vous conseille de pousser les portes d'un tribunal, et toutes les portes ! Les audiences sont en principe publique, munissez vous de votre carte d'identité et allez assister à des audiences au TGI, en correctionnel, aux assises... Cette expérience vous permettra de découvrir une des réalités du métier d'avocat et de confirmer ou d'infirmer votre décision.

Vous pouvez également accompagner votre ami à certains de ses cours magistraux pour confirmer votre volonté de poursuivre de longues études en droit.

Enfin, la réorientation n'est pas quelque chose de compliqué, adressez vous directement à votre scolarité.

Bon courage !